

RAPPORT DU  
COMMISSAIRE AUX  
COMPTES

*LIGUE CANCER CHER*

31/12/2022

LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER  
SIEGE SOCIAL : 50-52 Avenue Jean-Jaurès  
18007 BOURGES

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

## **SOMMAIRE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos au 31/12/2022

-----

LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER  
SIEGE SOCIAL : 50-52 Avenue Jean-Jaurès  
18007 BOURGES

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

*Exercice clos au 31/12/2022*

Aux membres,

#### Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations, les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Trésorière et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

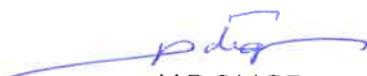
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 28 mars 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM AUDIT



V.DOLIGE

Associé

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
. Terrains				
. Constructions	229 516	159 516	70 000	78 096
. Installations tech., matériels, outillage				
. Autres	18 582	14 665	3 916	75
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres				
<b>Total</b>	<b>248 097</b>	<b>174 181</b>	<b>73 916</b>	<b>78 172</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<b>Créances</b>				
. Créances usagers et comptes rattachés	3 345		3 345	3 188
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	49 721	38 761	10 960	47 533
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	409 223		409 223	538 813
Charges constatées d'avance	2 329		2 329	1 819
<b>Total</b>	<b>464 619</b>	<b>38 761</b>	<b>425 858</b>	<b>591 353</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
<b>Total</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>712 716</b>	<b>212 942</b>	<b>499 774</b>	<b>669 525</b>

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité	532 230	526 067
. Autres		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	-114 122	6 163
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>418 108</b>	<b>532 230</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>418 108</b>	<b>532 230</b>
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	8 170	15 000
<b>Total</b>	<b>8 170</b>	<b>15 000</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	15 802	18 045
<b>Total</b>	<b>15 802</b>	<b>18 045</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 621	45 965
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	12 073	10 752
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		47 533
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total</b>	<b>57 694</b>	<b>104 250</b>
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>499 774</b>	<b>669 525</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

n

	du	01/01/2022	%	du	01/01/2021	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2022	PE	au	31/12/2021	PE	en euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>								
<b>Cotisations</b>		18 152	5,65	19 848	5,16	-1 696	-8,54	
<b>Ventes de biens et services :</b>								
- ventes de biens		130	0,04	375	0,10	-245	-65,33	
<i>    dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services				884	0,23	-884	-100,00	
<i>    dont parrainages</i>								
<b>Produits de tiers financeurs :</b>								
- Concours publics et subv. d'explo.		1 910	0,59	4 196	1,09	-2 286	-54,49	
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels		235 331	73,24	185 806	48,32	49 526	26,65	
Mécénats		2 000	0,62	3 000	0,78	-1 000	-33,33	
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières		47 026	14,64	164 543	42,79	-117 517	-71,42	
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges		9 939	3,09	5 715	1,49	4 224	73,90	
Utilisations des fonds dédiés		6 830	2,13			6 830	#####	
Autres produits		4	0,00	157	0,04	-153	-97,53	
<b>Total</b>		<b>321 322</b>	<b>100,00</b>	<b>384 524</b>	<b>100,00</b>	<b>-63 202</b>	<b>-16,44</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>								
Achats de marchandises		246	0,08	312	0,08	-65	-20,99	
Variation de stocks								
Autres achats et charges externes		153 110	47,65	134 092	34,87	19 017	14,18	
Aides financières		177 253	55,16	125 457	32,63	51 796	41,29	
Impôts, taxes et versements assimilés		1 872	0,58	2 231	0,58	-359	-16,10	
Salaires et traitements		58 918	18,34	53 186	13,83	5 732	10,78	
Charges sociales		22 008	6,85	19 065	4,96	2 942	15,43	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		8 469	2,64	9 115	2,37	-645	-7,08	
Dotations aux provisions				1 820	0,47	-1 820	-100,00	
Reports en fonds dédiés				15 000	3,90	-15 000	-100,00	
Autres charges		14 275	4,44	18 360	4,77	-4 085	-22,25	
<b>Total</b>		<b>436 150</b>	<b>135,74</b>	<b>378 639</b>	<b>98,47</b>	<b>57 512</b>	<b>15,19</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-114 828</b>	<b>-35,74</b>	<b>5 885</b>	<b>1,53</b>	<b>-120 713</b>	<b>#####</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		809	0,25	442	0,12	367	82,94	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P.								
<b>Total</b>		<b>809</b>	<b>0,25</b>	<b>442</b>	<b>0,12</b>	<b>367</b>	<b>82,94</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées				105	0,03	-105	-100,00	
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
<b>Total</b>				<b>105</b>	<b>0,03</b>	<b>-105</b>	<b>-100,00</b>	
<b>Résultat financier</b>		<b>809</b>	<b>0,25</b>	<b>337</b>	<b>0,09</b>	<b>472</b>	<b>139,80</b>	

	du	01/01/2022	%	du	01/01/2021	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2022	PE	au	31/12/2021	PE	en euros	%
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		-114 019	-35,48		6 223	1,62	-120 242	#####
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges								
<b>Total</b>								
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
<b>Total</b>								
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>								
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les bénéfices		103	0,03		60	0,02	43	71,67
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		322 132			384 966		-62 835	-16,32
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		436 253			378 803		57 450	15,17
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		-114 122	-35,52		6 163	1,60	-120 285	#####
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>								
Dons en nature								
Prestations en nature								
Bénévolat		2 752			3 293		-541	-16,43
<b>Total</b>		2 752			3 293		-541	-16,43
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>								
Secours en nature								
Mise à disposition gratuite de biens								
Prestation en nature								
Personnel bénévole		2 752			3 293		-541	-16,43
<b>Total</b>		2 752			3 293		-541	-16,43



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2022**

# TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....</b>	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL .....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	8
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i> .....	9
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	9
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	9
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	9
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	10
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	10
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i> .....	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	14
3.2.4 <i>Dettes</i> .....	14
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i> .....	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i> .....	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	16
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>17</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i> .....	19
4.2.1.3 <i>Mécénat</i> .....	19
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	20
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	20
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	21
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	21
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	21
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i> .....	21
4.3.2 <i>Missions sociales</i> .....	22

4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	26
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	26
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	29
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>30</b>
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	31

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants : NEANT.

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

NEANT

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	248 141	4 213	4 257	248 097
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>248 141</b>	<b>4 213</b>	<b>4 257</b>	<b>248 097</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 213</b>	<b>4 257</b>
→ Projecteur EPSON	683	
→ Serveur NAS Tour	697	
→ Ordinateur fixe Optiflex	1 057	
→ Ordinateur portable Dell	888	
→ Ordinateur portable Dell	888	
→ Projecteur photos		2 585
→ Barette PH Brio		772
→ Vidéo projecteur info		900

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	169 969	8 469	4 257	174 181
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>169 969</b>	<b>8 469</b>	<b>4 257</b>	<b>174 181</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

Le comité du Cher de la Ligue Contre le Cancer ne possède pas de stock au 31 Décembre 2022.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b> → Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b> → Créances clients et comptes rattachés	3 345	3 345	
→ Autres Créances	42 896	4 735	38 161
→ Créances reçues par legs ou donations	6 826	6 826	
→ Charges constatées d'avance	2 329	2 329	
<b>Total</b>	<b>55 396</b>	<b>17 235</b>	<b>38 161</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances	39 361		600	38 761
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>39 361</b>	<b>0</b>	<b>600</b>	<b>38 761</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	155 786	
Livrets et comptes épargne	80 382	809
Comptes à terme	172 639	
<b>Total</b>	<b>408 807</b>	<b>809</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	3 345	3 188
→		
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>	6 826	47 533
<b>Autres créances</b>		
→ Autres comptes débiteurs	38 761	39 361
→ Divers produits à recevoir	4 135	
→		
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>	408 807	538 622
<b>Total</b>	<b>461 874</b>	<b>628 704</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
La Poste - Abonnement boîte postale	119	119
Casa Lease - Loyer 1 <sup>er</sup> T 2023	383	383
Konica Maintenance photocopieur 41/90	44	41
Citya - Charges locatives 1 <sup>er</sup> T 2023	1 202	739
Allianz - Assurances 11/12	581	537
<b>Total</b>	<b>2 329</b>	<b>1 819</b>

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>										
→ Fonds statutaires	382 790								382 790	
→ Fonds de réserve générale	143 276		6 163						149 439	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>										
<b>Ecart de réévaluation</b>										
<b>Réserves</b>										
<b>Report à nouveau</b>										
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>										
<b>Subventions d'investissement</b>										
<b>Provisions réglementées</b>										
<b>Total</b>	<b>526 066</b>	<b>0</b>	<b>6 163</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>532 229</b>	<b>0</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Report en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Dons"</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Sous-Total "Legs"</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>	<b>6 830</b>	<b>8 170</b>
→ Fonds d'urgence aide sociale siège 2021	2021	15 000	15 000		6 830	8 170
→ ...						
<b>Total</b>		<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>	<b>6 830</b>	<b>8 170</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	18 045		2 243	15 802
→				
<b>Total</b>	<b>18 045</b>	<b>0</b>	<b>2 243</b>	<b>15 802</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 621	45 621		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	12 073	12 073		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes		0		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>57 694</b>	<b>57 694</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>103</b>	<b>495</b>
→ Impôt sur les sociétés	103	60
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		435
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>11 970</b>	<b>10 257</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 278	1 860
→ Caisse de retraite	633	548
→ Caisse de prévoyance	1 312	457
→ Personnel autres charges à payer	540	
→ Organismes sociaux autres charges à payer		775
→ Dettes congés à payer	5 182	4 455
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 986	2 058
→ Prélèvement à la source	39	104
<b>Total</b>	<b>12 073</b>	<b>10 752</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>45 621</b>	<b>45 965</b>
Factures non parvenues	28 286	34 665
Dettes fournisseurs	17 335	11 300
...		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>12 073</b>	<b>58 285</b>
Charges à payer recherches		47 533
Dettes fiscales et sociales	12 073	10 752
<b>Total</b>	<b>57 694</b>	<b>104 250</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

---

NEANT

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

05/04/2023 - 09:23

REPORTING - COMITÉ DU CHER	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>EMPLOIS</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. MISSIONS SOCIALES	307 955,80	307 491,80	239 798,49	274 798,49
1.1 Réalisées en France	307 955,80	307 491,80	239 798,49	274 798,49
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	155 121,12	154 657,12	135 695,39	120 695,39
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	152 834,68	152 834,68	104 103,10	154 103,10
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	53 060,44	53 410,48	55 880,75	55 880,75
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	53 060,44	53 410,48	55 880,75	55 880,75
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	78 134,14	73 220,27	66 244,15	61 851,18
3.1 Frais d'information et de communication	12 198,31	12 198,31	14 638,80	14 638,80
3.2 Frais de fonctionnement	52 497,87	50 584,00	40 836,31	36 483,24
3.3 Autres charges	10 437,96	10 437,96	10 769,14	10 769,14
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			1 820,00	1 820,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	103,00		60,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉBITÉS DE L'EXERCICE			15 000,00	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>436 253,38</b>	<b>434 122,55</b>	<b>378 803,49</b>	<b>394 390,42</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-114 121,74</b>		<b>6 162,80</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	215,93	215,93		
Réalisées en France	215,93	215,93		
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	2 536,41	2 536,41	3 185,67	3 185,67
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			107,66	107,66
<b>TOTAL</b>	<b>2 752,34</b>	<b>2 752,34</b>	<b>3 293,33</b>	<b>3 293,33</b>

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DU CHER		Décembre 2022		Décembre 2021	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-283 091,08	-283 091,08	-359 898,12	-359 898,12		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-18 152,00	-18 152,00	-19 848,00	-19 848,00		
1.2 Dons, legs et mécénat	-237 331,42	-237 331,42	-188 805,77	-188 805,77		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-37 607,66	-37 607,66	-151 244,35	-151 244,35		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-17 457,38		-10 271,70			
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-10 357,75		-15 000,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-7 099,63		-5 271,70			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-1 928,00		-8 196,47			
4. REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-2 843,00	-2 843,00	-600,00	-600,00		
5. UTILISATIONS DES FONDS D'ÉDÉS ANTERIEURS	-6 830,18					
<b>TOTAL</b>	<b>-322 131,64</b>	<b>-295 934,08</b>	<b>-384 966,29</b>	<b>-360 498,12</b>		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 752,34	-2 752,34	-3 293,33	-3 293,33
Bénévolat	-2 752,34	-2 752,34	-3 293,33	-3 293,33
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-2 752,34</b>	<b>-2 752,34</b>	<b>-3 293,33</b>	<b>-3 293,33</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ ...		
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ Dons manuels	235 331	185 806
→ Mécénats	2 000	3 000
→ Subventions d'exploitation	1 910	4 196
→ ...		
<b>Total</b>	<b>239 241</b>	<b>193 002</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

#### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>	130	1 259
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>1 259</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	6 830	
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>6 830</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie en fonction d'une clé de répartition prenant en compte les heures travaillées et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	1 981	1 321	1 101	4 403
Assurance	324	89	177	590
Electricité et eau	691	461	384	1 536
Téléphone	638	106	319	1 063
Affranchissement	594	4 755	594	5 943
Location imprimante	690	460	383	1 533
Entretien nettoyage	1 102	735	612	2 449
<b>Total</b>	<b>6 020</b>	<b>7 927</b>	<b>3 670</b>	<b>17 617</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	45 309	47 090
Actions d'information, de prévention et de dépistage	10 578	7 917
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	2 527	2 921
Frais de fonctionnement (dont communication)	22 511	14 323
<b>Total</b>	<b>80 925</b>	<b>72 251</b>

### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	141 735	104 203
Actions d'information, prévention, dépistage	5 826	7 900
Actions de formation	143	184
Actions de recherche	6 525	7 674
Actions autres	428	734
<b>Total</b>	<b>154 657</b>	<b>120 695</b>
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	4 000	
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	148 835	154 103
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>152 835</b>	<b>154 103</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	12 198	14 639
Frais de gestion	45 075	28 780
Impôts et taxes	1 655	1 462
Cotisations statutaires	3 854	6 242
Charges financières	1 969	1 655
Dotations aux amortissements	8 469	9 115
<b>Total</b>	<b>73 220</b>	<b>61 893</b>

#### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		15 000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### **4.4.1 Principes généraux**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	2 752	3 293
<b>Total</b>		<b>2 752</b>	<b>3 293</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	151				59		36				246
Variation de stock	77 014				48 103		27 993				0
Autres achats et charges externes	24 768	152 835			-350						153 110
Aides financières	170				9		1 693				1 773
Impôts, taxes et versement assimilés	35 193				1 915		21 810				1 872
Salaires et traitements	10 117				612		11 279				58 918
Charges sociales							8 469				22 008
Dotations aux amortissements et dépréciations											8 469
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	7 709				2 712		3 854				14 275
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									103		103
<b>TOTAL</b>	<b>155 122</b>	<b>152 835</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53 060</b>	<b>0</b>	<b>75 134</b>	<b>0</b>	<b>103</b>	<b>0</b>	<b>436 254</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0
Mises à disposition gratuite de biens					0
Prestations de services			2 536		0
Personnel bénévole	216				2 752
<b>TOTAL</b>	<b>216</b>	<b>0</b>	<b>2 536</b>	<b>0</b>	<b>2 752</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 269
<b>Total</b>	<b>5 269</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
<b>Produits exceptionnels</b>	
NEANT	
<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
NEANT	
<b>Total</b>	<b>0</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		018 - COMITÉ DU CHER		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails		EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>					
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>				<b>307 491,80</b>	<b>274 798,49</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>				<b>307 491,80</b>	<b>274 798,49</b>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>				<b>154 657,12</b>	<b>120 695,39</b>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé				141 735,49	104 203,50
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				5 826,07	7 899,74
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics				142,75	183,60
Actions de société et politique de santé				428,25	734,39
Actions internationales réalisées par l'organisme					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer				6 524,56	7 674,16
Actions de création-subvention-administration d'établissement					
Autres actions					
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>				<b>152 834,68</b>	<b>154 103,10</b>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé				4 000,00	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public					
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer				148 834,68	154 103,10
Programmes nationaux				104 834,68	154 103,10
Programmes régionaux et départementaux				44 000,00	
Mission reversement legs					
Autres actions					
Actions de société et politique de santé					
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>					
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>					
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>					
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				<b>53 410,48</b>	<b>55 880,75</b>
<b>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</b>				<b>53 410,48</b>	<b>55 880,75</b>
Frais d'appel de dons				39 530,64	42 294,75
Frais d'appel des legs					
Frais traitements des dons				13 634,74	12 841,85
Frais de traitements des legs					
Frais de campagne pour des dons en nature					
Achats pour manifestations et ventes				245,10	744,15
Activités de récupérations					
<b>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</b>					
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades					
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép					
Frais de Recherche de Mécénat Formation					
Frais de Recherche de Mécénat Formation					
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades					
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép					
Concours ext-parrainage entp Formation					
Concours ext-parrainage entp Recherche					
Frais de recherche partenariat					
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>				<b>73 220,27</b>	<b>61 891,18</b>
<b>3.1 Frais d'information et de communication</b>				<b>12 198,31</b>	<b>14 638,80</b>
Frais d'information et de communication externe				11 944,75	14 638,80
Frais d'information et de communication interne				253,56	
<b>3.2 Frais de fonctionnement</b>				<b>50 584,00</b>	<b>36 483,24</b>
Frais de gestion				44 947,77	28 779,09
Formation administrative				126,70	
Impôts et taxes				1 655,30	1 461,83
Cotisation statutaire 10%				3 854,23	6 242,32
<b>3.3 Autres charges</b>				<b>10 437,96</b>	<b>10 769,14</b>
Charges financières				1 968,84	1 654,59
Dotations aux amortissements				8 469,12	9 114,55
Charges exceptionnelles					
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>				<b>434 122,55</b>	<b>392 570,42</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>					<b>1 820,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>					
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>					
<b>TOTAL</b>				<b>434 122,55</b>	<b>394 390,42</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		<b>215,93</b>	
Réalisées en France		215,93	
Réalisées à l'étranger			
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>2 536,41</b>	<b>3 185,67</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>			<b>107,66</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 752,34</b>	<b>3 293,33</b>

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

018 - COMITÉ DU CHER		Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-293 091,08</b>	<b>-959 898,12</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-18 152,00	-19 848,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-237 331,42	-188 805,77
Dons manuels non affectés		-231 469,95	-179 653,96
Dons manuels affectés		-3 861,47	-6 151,81
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-2 000,00	-3 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-37 607,66	-151 244,35
Manifestations			-30,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-130,00	-375,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-854,28
Autres produits affectés			
Produits financiers		-809,31	-442,40
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-36 668,35	-149 542,67
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>-2 843,00</b>	<b>-600,00</b>
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-295 934,08</b>	<b>-360 498,12</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>-138 188,47</b>	<b>-33 892,30</b>
<b>TOTAL</b>		<b>-434 122,55</b>	<b>-394 390,42</b>

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	424 562,72	449 340,47
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-138 188,47	-33 892,30
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	772,42	9 114,55
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	287 146,67	424 562,72

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
Bénévolat	-2 752,34	-3 293,33
Prestations en nature	-2 752,34	-3 293,33
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>-2 752,34</b>	<b>-3 293,33</b>

#### **4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public**

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
		<b>Total</b>					

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### **4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public**

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	7	145	0,08	1845,85
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	5	51	0,03	905,42
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>196</b>	<b>0</b>	<b>2 751</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	2 947	1,62
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2 947</b>	<b>1,62</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	3 047 323
<b>Total</b>		<b>3 370</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2269 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER  
SIEGE SOCIAL : 50-52 Avenue Jean-Jaurès  
18007 BOURGES

\* \* \* \* \*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
Réunion de l'Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

9

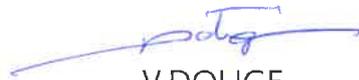
**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Orléans, le 28 mars 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
ORCOM AUDIT



V.DOLIGE  
Associé